

## Les justifications de KMC ÉDITIONS

Régulièrement, le Réseau anti-arnaques dénonce les techniques manipulatoires des « beaux parleurs » qui prétextent le gain à un tirage au sort pour inviter des consommateurs ciblés à une réunion commerciale assortie de cadeaux. L'objectif est de vendre, à un prix certain, un matelas ou des produits de bien-être.

La société **KMC ÉDITIONS**, co-organisatrice de telles manifestations avec **VITALIS FRANCE**, répond à une cliente critiquant les méthodes psychologiques utilisées par le beau parleur :

*« Nous entendons votre indignation devant ce que vous désignez comme étant des procédés commerciaux. Nous ne pouvons que vous rappeler que la société est ainsi faite, tournant autour du commerce et du mercantile.*

*Je note que vous n'avez été nullement obligée d'acheter, ni même de rester sur place après que l'on vous ait remis votre lot. La curiosité vous a fait rester. La société en question fait travailler trois personnes qui gagnent leur vie en vendant des matelas, ce qui jusqu'à présent ne me paraît pas comme étant un produit illicite.*

*Ils ont fait leur publicité. Des personnes auront adhéré, d'autres non. C'est la loi du commerce, me semble-t-il.*

*Quant au ciblage auquel vous faites allusion, il est vrai qu'en semaine vous trouverez plus d'inactifs que d'actifs, et que le confort est plus à proposer à des personnes d'un certain âge que ne pourraient l'être des consoles vidéo par exemple. Il s'agit là encore de marketing, chère Madame.*

*Je ne puis que regretter que vous soyez aussi choquée et vous inviter à, peut-être, vous concentrer sur des pratiques ou choses vraiment douteuses que nous vivons tous au quotidien. J'espère que tout cela ne restera pas un trop mauvais souvenir et que vous ne resterez pas avec cette colère en vous, car ce n'était pas du tout le but de la démarche. »*

Chacun pourra apprécier la lourdeur de style et le cynisme de ce courrier. Les quelques fautes d'orthographe ont été corrigées avant la publication de cette Info-Alerte. Curieusement, l'auteur n'a pas eu le courage de mentionner son nom et son titre...

**INFO-ALERTE** est une mise en garde hebdomadaire diffusée par le :  
**Réseau anti-arnaques, association partenaire de l'UFC-Que Choisir**  
BP 60512, La Chapelle Saint Laurent, 79306 BRESSUIRE cedex  
(contact@arnaques-infos.org) - Site : [www.arnaques-infos.org](http://www.arnaques-infos.org)  
SIRET : 503 805 657 00031  
Reproduction autorisée sous réserve de mentionner l'origine.  
Directeur de la publication : **Pascal TONNERRE**

